



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Compte-rendu de visite du 25/09/2020 à La Vraie-Croix (56)**

Gestion des espaces verts et labélisation Villes et villages fleuris

C'est à la demande des élus de Plélan-le-Grand que s'est organisée une visite à La Vraie-Croix le 25 septembre dernier sur le thème de la gestion des espaces verts et de la labélisation « Villes et villages fleuris ». Cette visite a permis à 11 élus et 6 agents de 7 communes d'échanger tant sur la démarche globale que sur les aspects techniques et organisationnels.



La gestion des espaces verts, une démarche globale inscrite dans la durée

➤ **Pascal Guiblin, maire et Laurent Cavalec, adjoint à l'environnement**

La Vraie-Croix est une petite commune rurale de 1500 habitants, qui grossit rapidement du fait de la proximité avec l'agglomération vannetaise. Ayant le souci de ne pas se transformer en commune dortoir, les élus travaillent depuis longtemps le sujet de l'aménagement de la commune afin de garder un développement progressif et intégré. La gestion des espaces verts s'inscrit dans cette démarche globale, avec la volonté forte de tout à la fois préserver l'identité rurale et l'environnement, développer l'attractivité de la commune et favoriser le lien social et le bien vivre dans la commune.

La politique d'embellissement commence dès le début des années 1970. Moins d'habitants, des espaces publics un peu à l'abandon, le maire de l'époque lance le fleurissement de la place et appelle les habitants à en faire de même chez eux. Il les invite aussi à contribuer à l'effort de la commune en préparant des boutures, en aidant les services à l'installation et à l'entretien des espaces plantés. Ils

sont aujourd'hui une trentaine de bénévoles mobilisés et sont appelé les bourboutes. Le collectif «graines et jardins » est aussi actif auprès de la commune dans la gestion des verger et jardin partagés.

Pascal Guiblin, maire, et Laurent Cavalec, adjoint à l'environnement, reviennent sur la réflexion globale menée dans le cadre de l'agenda 21 qui a permis à la commune de mettre en place plusieurs actions vertueuses et cohérentes améliorant le cadre de vie tout en respectant l'environnement :

- **le zéro phyto dans l'espace public** dès 2005 (avant le label)
- **l'amélioration de l'éclairage public** : installation d'équipement beaucoup plus sobres (esthétique et consommation d'énergie) dans le cadre du réaménagement du bourg, réduction de la durée d'allumage
- des jardins labélisés **réserves LPO**
- la restauration d'un landier (zone naturelle sensible)
- **l'éco pâturage** : un troupeau d'une vingtaine de moutons « landes de bretagne » pâturent les réserves foncières de la commune. La mise en place de clôtures s'est faite grâce à l'aide de bénévoles. La présence des moutons apporte de la vie et est appréciée par les habitants.
- mais aussi le tri des déchets, la gestion différenciée, et un gros travail de communication pour accompagner la démarche et son appropriation par les habitants et visiteurs de la commune.



■ En savoir plus : [page et fiche projet BRUDED](#) sur la démarche globale d'embellissement de La Vraie-Croix

Organisation et fonctionnement des services techniques

➤ Christophe Stevant, responsable des services techniques

Christophe Stevant, le responsable des services techniques, est sur la commune depuis 1980. Il explique l'évolution progressive de la démarche de fleurissement vers un embellissement plus naturel, en lien avec l'identité rurale et locale.

« On sort de l'ère des jardinières. Aujourd'hui, c'est moins de fleurs, plus de vivaces et de variétés arbustives ».

De plus de 5000 plants utilisés annuellement à la fin des années 90, ils sont passé aujourd'hui à environ 800. Cette baisse drastique du fleurissement intense permet de nombreux postes d'économie (temps de travail, arrosage). Depuis 1989, l'eau de l'étang est utilisée pour l'arrosage. La mise en place systématique du paillage réduit à la fois les besoins d'arrosage et facilite l'entretien. Le paillage utilisé

est soit du broyat de branchage BRF (fourni par l'entreprise Charier), soit de la coque de blé noir fournie par une minoterie voisine.

D'un point de vue aménagement, chaque nouvel équipement construit a donné lieu à une réflexion et un travail spécifique pour intégrer de la végétation dans un souci d'harmonie et de continuité d'un espace à l'autre. C'est un travail mené en lien avec les architectes et paysagiste du CAUE ou des maîtrises d'œuvres accompagnant la commune, ou encore en interne au sein du service. La nature des aménagements est différente en fonction de la localisation, vers l'extérieur, des espaces plus autonomes et nécessitant moins d'entretien et à mesure qu'on rejoint le centre, des aménagements plus complexes, plus dense et fleuris. Si globalement, les jardinières sont supprimées au profit des plantations en pleine terre, il en subsiste encore quelques-unes, ponctuellement, dans les rues qui n'ont pas encore été aménagées, ou en cours d'aménagement, afin de maintenir la présence continue du végétal.

« Il faut y aller progressivement, pour laisser le temps aux habitants de changer leur regard. C'est également vrai pour les nombreux visiteurs, car La Vraie-Croix connaît un véritable tourisme spécifique sur ces aspects. Il faut laisser le temps à la végétations arbustives de se mettre en place pour que l'absence des fleurs annuelles ne se voit plus autant. »



Le défi des prochaines années sera de supprimer le fleurissement aérien, et de le compenser en implantant des plantes grimpantes (variétés non destructives, comme des glycines) en façade des bâtiments.

Pour faire **évoluer leurs pratiques professionnelles**, les agents ont pu se former auprès du CNFPT. Le remplacement des plantes annuelles, bien connues car toujours les mêmes espèces au fil des ans, par des variétés vivaces, arbustives est aussi l'occasion de développer ses connaissances. Cela permet une évolution et donne un intérêt nouveau au métier. L'inspiration contribue aussi à donner de la motivation et à faire évoluer les pratiques. Ainsi est cité l'exemple de la commune de Chédigny (37, près de Tours) qui est labellisée Jardin remarquable et fleur d'or (ville et village fleuris). La commune et les agents participent régulièrement aux floralies de Nantes, contribuant à la notoriété et à l'attractivité touristique de la commune.

En terme d'**organisation pratique**, la gestion des espaces verts occupe 3 des 4 agents des services techniques et plus précisément 2,5 ETP. Il y a 9 ha d'espaces verts, dont 3 terrains de foot. Pour ces derniers, ils s'occupent principalement de la tonte car pour les gros entretiens (carottage, sablage et aération), ils bénéficient d'un service mutualisé au niveau de l'intercommunalité (Questembert communauté). Ils peuvent également y louer du matériels tel un broyeur pour réduire les tailles des arbustes réalisées en hiver.

Le **budget des espaces verts** est de 7 000 € hors masse salariale : locations, achat petits matériels, terreau. Conscient que la nature et la provenance du terreau (tourbière des pays baltes) n'est pas très cohérente avec une démarche environnementale, Christophe Stevant a le souci d'en réduire l'utilisation au minimum.

Deux sujets ont également été questionné par les participants, à savoir :

- **Les décorations de Noël** : Sur la commune de La Vraie-Croix, les décorations sont principalement mise en place dans le centre-bourg, avec des équipements récents et sobre en énergie (led) et une mise en place sur une durée assez courte (du 8 décembre au 5 janvier). Les vitraux de l'église sont également éclairés de l'intérieur. Il est évoqué la possibilité de mettre en place plutôt des décorations de plein jour (personnages, lutins, animaux taillés dans du bois, par exemple).
- **L'entretien des cimetières** : c'est un sujet d'actualité pour de nombreuses communes. Certaines mettent en place progressivement un enherbement, plus ou moins complet, tout en aménagement des allées centrales bitumées. Plusieurs exemples à ce sujet sont cités, dont Binic-Étable sur mer, mais aussi [Saint-Aubin du Cormier](#), [Loperhet](#), [Plerguer](#) communes sur lesquelles BRUDED a capitalisé la pratique.



Présentation du label ville et village fleuris

➤ **Mathias Hocquart, animateur du label dans le Morbihan, Agence de développement touristique du Morbihan**

Ce label existe depuis 60 ans. Clairement orienté fleurissement à son début, il prend désormais une orientation plus large d'embellissement, même si le nom du label est resté le même. C'est aujourd'hui une démarche plus qu'un concours, pronant « La nature en ville, la ville comme un jardin ». Le label affiche la volonté d'accompagner les communes qui souhaitent améliorer le cadre de vie et le bien être des habitants, développer la place du végétal, respecter l'environnement, tout en préservant l'identité du territoire et en développant l'attractivité.

Ainsi pour attribuer le label, le jury va apprécier différents aspects de la candidature :

- La réflexion globale portée sur le projet, ainsi qu'un travail de fond en amont, basé notamment sur divers états des lieux et cartographies : inventaires faunes, flores, patrimoine arboré, Atlas de la biodiversité...
- Comment le projet est construit, degré de collaboration entre les élus et les services, l'implication de la population (habitants, écoles, associations et comités de fleurissement...), l'utilisation du végétal comme vecteur de lien social.

- La cohérence globale, le lien entre les différents espaces, la continuité de la présence du végétale, mais aussi la gestion différenciée entre cœur de bourg et zones plus naturelles, les transitions entre les espaces...
- la qualité de la gestion des espaces, des ressources et humaines : paillage, économie d'eau, suppression des bordures, pleine terre, vivaces, zéro phyto ...
- Et enfin l'utilisation de l'effet levier sur l'économie et le tourisme local.

L'évolution dans les différents degrés du label se fait progressivement, tous les 2 ou 3 ans, temps nécessaire aux évolutions, à la croissance du végétal. Au niveau départemental, les structures animatrices du label peuvent proposer des visites conseils aux communes intéressées. L'animateur s'associe alors les services et conseils des CAUE, bassin versant, et d'anciens agents d'espaces verts pour venir visiter les communes et apporter leurs regards croisés et des conseils pour l'aménagement des espaces. Pour attribuer le label, le jury s'appuie sur un dossier complet réalisé par la commune et argumentant les différents critères d'évaluation, et vient ensuite sur place, mais sur un temps très court.

■ En savoir plus : <http://www.villes-et-villages-fleuris.com/>

Visite des aménagements de la commune :

À la suite de ces échanges en salle, élus et agents sont ensuite partis en déambulation dans le bourg afin de voir les réalisations de la commune, les différents types d'aménagements mis en place, apprécier la gestion des transitions.

■ Document ressource du réseau BRUDED :

Très complémentaires aux propos tenus lors de la visite, le document intitulé [Prise en compte de la biodiversité dans les projets communaux et intercommunaux](#) présente la manière dont la biodiversité a été abordée par les collectivités adhérentes au réseau BRUDED et évoque ce faisant l'aménagement des espaces publics et la gestion des espaces verts.



Annexe : Liste des participants :

| Commune | Prénom | Nom | Fonction |
|-----------------|------------|--------------|---|
| Plélan-le-Grand | Murielle | Douté-Bouton | maire |
| Plélan-le-Grand | Steven | Perrichot | adjoint au maire |
| Plélan-le-Grand | Mikaël | Ouisse | conseiller municipal |
| Plélan-le-Grand | Guillaume | Le Troquer | DST |
| Plélan-le-Grand | Laurent | Le Mintier | responsable du centre technique municipal |
| Plélan-le-Grand | Lottie-Ann | Quéré | cheffe d'équipe espaces verts |
| Evran | Caroline | Gaignot | adjointe en charge réaménagement espace public centre bourg |
| Evran | Jacqueline | Planchot | adjointe fleurissement et tourisme |
| Concoret | Benoit | Le Barbier | conseiller municipal |
| Concoret | Stéphane | Le Bris | agent |
| Saint-Senoux | Christophe | Thomas | conseiller délégué aux services techniques |
| La Grigonnais | Sabine | Ledington | adjointe au maire |
| La Grigonnais | Vincent | Allard | Responsable des espaces verts |
| Plumaudan | Jacques | Chesnel | adjoint au maire |
| La Vraie-Croix | Pascal | Guiblin | maire |
| La Vraie-Croix | Laurent | Cavalec | adjoint au maire / environnement |
| La Vraie-Croix | Christophe | Stevant | responsable du service technique |
| | Mathias | Hocquart | animateur label Villes et village fleuris ADT 56 |
| | Mima | Galès | chargée de développement BRUDED |